

TARIFS au 1er septembre 2020

Périscolaire - Tarifs par prestation

Matin	Avant repas	Restauration	Soir
1.70 à 1.90 €	1.00 à 1.11 €	4.75 à 4.95 €	1.70 à 1.90 €

Vacances et mercredis – Exemple pour une journée avec repas (8h/18h)

Tarif minimum	Tarif maximum
5.95 €	19.01 €

Tap – Tarifs (Forfait par période, 6 à 7 semaines)

1 jour/sem.	2 jours/sem.	3 jours/sem.	Exceptionnel
6.30 €	12.60 €	18.90 €	0.90 €

En extrascolaire et le mercredi, pour les familles extérieures aux communes de Chassal/Molinges, Jeurre et Vaux, le tarif sera majoré de 15%.

La Caf participe au financement de la structure.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV ou CESU.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

Conditions d'annulation

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence, en restauration, soir... de l'enfant doit être signalée à la directrice au moins 24h avant par écrit, répondre...
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant ou mouvements de grève non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés. En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Aides financières

- Ressortissant MSA : cet organisme accorde des aides pour l'accueil en périscolaire et en extrascolaire. Se renseigner auprès de votre MSA.
- Pour les camps, il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, CCAS, bons camps CAF, aides CE) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès de la responsable.

Informations
Pour tous renseignements
complémentaires
(planning, sorties...) des
informations sont affichées
à l'accueil de loisirs.

les francas



Mairies de Jeurre,
Vaux et
Chassal/Molinges

2020-2021

Accueil de Loisirs Les Gribouilles de Vaux les St Claude

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Accueil de loisirs de Vaux les Saint Claude
560 route de la Vallée 39360 VAUX LES SAINT CLAUDE
☎ 09.65.15.87.56 - gribouillesvaux.francas39@gmail.com
secteurjeunesmolingesvaux.francas39@gmail.com

Francas du Jura 8 bis rue Sébile 39000 Lons-le-Saunier
☎ 03.84.24.35.22 - francas39@wanadoo.fr

Les consignes
sanitaires du moment
seront appliquées.

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés à l'école de Vaux les St Claude.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 14 ans, de Jeurre, Vaux les St Claude, Chassal/Molinges et des communes environnantes. L'accueil de loisirs de Vaux les St Claude fonctionne les mercredis et les vacances en alternance avec l'accueil de loisirs de Molinges.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.

Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter la responsable du centre.

ACCUEIL VACANCES ET MERCREDIS (en alternance avec Molinges)

- De 8h (7h sur inscription) à 18h30 en journée avec repas.
- De 8h (7h sur inscription) à 12h15 et de 13h30 à 18h30 en journée sans repas.
- Un accueil est possible en demi-journée avec ou sans repas.
- Accueil échelonné jusqu'à 9h, de 13h30 à 14h, départ échelonné de 11h30 à 12h15 et de 17h à 18h30.
- L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année sauf durant une partie de l'été et les vacances de Noël. Le site d'accueil varie en fonction des périodes de vacances (Vaux ou Molinges), se renseigner auprès de la directrice.

Inscriptions

- Les inscriptions se font auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs (**dernier délai jeudi soir 17h pour la semaine suivante**).
- Lors des permanences : Les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30.
- En déposant le tableau d'inscription dans la boîte aux lettres des Accueils, en le remettant directement à un membre de l'équipe pédagogique ou par mail.

Documents à fournir pour l'inscription

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre dernier avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant

Documents à remplir pour l'inscription :

- Fiche de renseignements
 - Tableau d'inscription
 - Fiche sanitaire de liaison
- Le dossier d'inscription est valable un an.

OBLIGATOIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le matin de 7h00 à 8h30 (même le mercredi pour les enfants scolarisés à Vaux)

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Nous organisons un service de repas.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

L'inscription en restauration doit être effectuée avant le jeudi soir 17 h, dernier délai, pour la semaine suivante.

Le midi sans repas (même le mercredi pour les enfants scolarisés sur Vaux)

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

Le soir de 16h45 à 18h30 et de 15h45 à 18h30 le vendredi

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Possibilité de faire les devoirs pour les enfants qui le souhaitent.
- Départ échelonné.

TAP Temps d'activités périscolaires

Les lundis, mardis et jeudis des semaines scolaires de 15h45 à 16h45

Le principe des activités qui sont proposées, est de donner la possibilité à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Ces activités s'inscrivent dans une démarche pédagogique, en lien avec un projet précis et progressif et sont un réel prolongement du temps scolaire dans le but de favoriser la réussite scolaire. Elles ne sont pas obligatoires ⇒ dossier d'inscription spécifique, se renseigner auprès du responsable de l'accueil.

SECTEUR ADOS 11-15 ANS

- Le secteur ados fonctionne durant les périodes de vacances. En fonction des projets, il peut être ouvert en journée, demi-journée ou soirée (sauf à Noël et 4 semaines l'été).
- Le secteur ados dispose d'un animateur qui propose des activités adaptées: sorties, activités culturelles, activités sportives...